



Michel Brahier, Maire

Le trait d'union reliant la population à l'administration

Voici déjà le 3^{ème} numéro de Val Terbi info. Sous l'impulsion des nouvelles autorités, le personnel de l'administration fournit un travail remarquable et tire pleinement profit de l'unification des tâches sans négliger le partage des connaissances. L'adaptation aux nouvelles dispositions réglementaires est rapide et les autorités exécutives et législatives suivent le rythme par l'adoption des règlements idoines.

En tant que maire, je souhaite une implication plus active de la population et gommer autant que faire se peut ce phénomène de défiance bien connu de la population envers ses autorités. Certes, nous vivons dans un climat d'indifférence, mêlé à un mécontentement croissant. Mais, comme notre région bénéficie de structures et d'un environnement remarquables, j'en appelle au bon sens de nos habitants et leur dit ceci : **pour se développer et s'épanouir, Val Terbi a besoin de chacune et chacun.**

Alors, n'hésitez pas ; informez-vous et informez-nous au travers des divers canaux à disposition. Consultez notre site web et répondez au sondage disponible également sous forme papier.

Votre contribution nous permettra d'appréhender vos attentes, et, par votre témoignage, nous pourrions évaluer la qualité de notre engagement.

Merci à toutes les forces vives qui font vivre notre commune, avec un hommage particulier à tout le personnel communal pour la qualité de son travail et sa disponibilité.



Sommaire :

- ◆ Ouvertures de l'administration
- ◆ Information de la déchèterie Tritout
- ◆ Montsevelier : responsable pour l'arrosage des fleurs
- ◆ Sondage - Rappel
- ◆ Echos du Conseil général
- ◆ Cartes Avantages Jeunes
- ◆ Bourses communales
- ◆ REVIVAL
- ◆ Programme des activités sportives et culturelles
- ◆ Vermes : Fête de l'automne
- ◆ Horaires de la ludothèque
- ◆ Vic'en glisse
- ◆ Etat civil

Ouvertures de l'administration communale

Lundi	09:30 - 11:30	-
Mardi	09:30 - 11:30	15:30 - 17:30
Mercredi	09:30 - 11:30	-
Jeudi	09:30 - 11:30	-
Vendredi	09:30 - 11:30	15:30 - 17:00
Guichet Montsevelier	Lundi de 10:00 - 12:00	
Guichet Vermes	Mardi de 10:00 - 12:00	

Ouverture de la déchèterie Tritout

Mercredi	09:00 - 11:00 14:00 - 18:00
Vendredi	14:00 - 17:00
Samedi (été)	09:00 - 12:00 13:00 - 16:00
Samedi (hiver)	10:00 - 12:00 13:00 - 15:00

L'horaire d'hiver entre en vigueur dès le 1er samedi qui suit le changement d'horaire en Suisse.

Nous recherchons pour le village de Montsevelier



un/une responsable local-e
pour l'arrosage des fleurs
Renseignements peuvent être pris
auprès de :

Françoise Chételat-Jan, tél. 079 328 64 12

Fermeture estivale de la déchèterie Tritout à Vicques

Le Tritout a fermé ses portes cet été durant deux semaines, contraignant ainsi les usagers à conserver une partie de leurs déchets à leur domicile.

Plusieurs réclamations sont parvenues au secrétariat communal à la suite de cette fermeture. Les remarques formulées seront prises en compte lors de l'évaluation de cette expérience par le Conseil communal.

Cependant, à ce stade, nous souhaitons préciser que l'enlèvement et l'élimination des ordures est un service communal qui doit être géré selon les principes économiques et s'autofinancer. Dans les grandes lignes, cela signifie que les dépenses (gardiennage et entretien du site, frais d'élimination des déchets, etc.) ne doivent pas excéder les produits (taxes prélevées auprès des usagers).

Partant de là, le Conseil communal recherche la meilleure gestion possible afin de ne pas faire exploser les coûts. Aussi, il examinera quelle mesure correctrice mettre en œuvre s'agissant des horaires d'ouverture du Tritout.



SONDAGE - RAPPEL

Les autorités souhaitent travailler de concert avec la population et ainsi effectuer un sondage de satisfaction. Dans cette perspective, un questionnaire a été élaboré, permettant à chacun de s'exprimer sur différents sujets qui constituent la vie locale.

Afin d'obtenir des flux d'informations le plus large possible, **l'échéance pour remplir ce questionnaire est prolongée jusqu'au 15 décembre prochain.**

Services communaux, loisirs et infrastructures, mobilité, communication, sont autant de sujets pour lesquels nous souhaitons recueillir votre avis. Répondons-nous à vos attentes ? Dans quel domaine devrions-nous nous améliorer ? Nous vous invitons à nous en faire part au travers de ce sondage. L'enquête est anonyme et s'adresse aux habitants de la Commune.



Nous vous remercions de votre participation et du temps que vous allez consacrer à ce questionnaire, disponible dans les trois secrétariats communaux et sur le site internet www.val-terbi.ch. Selon nos estimations, 10-15 minutes sont nécessaires pour répondre aux diverses questions.

Vous trouverez à la fin de chaque question, une zone libre où vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions sur chaque sujet. Vous avez également la possibilité d'aborder d'autres thèmes à la fin du questionnaire.

Nous nous réjouissons de votre participation à l'enquête et nous vous en remercions cordialement.

ECHOS DU CONSEIL GENERAL

Acceptation de :

- les promesses d'admission à l'indigénat communal de : M. CLERC Martin, Mme HEIMBECK NOEL Gertrud, tous deux domiciliés à Vicques.
- la promesse au droit de cité communal de : M. CHÉTELAT Maurice, domicilié à Bremgarten.
- l'abrogation des règlements sur la protection des données à caractère personnel des villages de Montsevelier, Vermes et Vicques.
- le règlement d'organisation et d'administration de la commune mixte de Val Terbi.
- le budget 2013, présentant un excédent de charges de Fr. 214'410.--.
- le règlement du Conseil général de la commune mixte de Val Terbi.
- le message "L'avenir du Val Terbi – déclaration d'ouverture".



Prise de connaissance de :

- la réponse à la question écrite intitulée : "Atribus: Place de la Comète à Vicques : quésako ?".
- la réponse à la question écrite intitulée : "Un abri PC aux normes et convenablement équipé".

Au programme :

- Prochaines séances du Conseil général : 24 septembre, 26 novembre et 17 décembre 2013.
- Nomination des commissions permanentes.
- Prendre connaissance et acceptation des comptes 2012 des villages de Montsevelier, Vermes, Vicques.
- Délibération et approbation du règlement des digues.
- Délibération et approbation du règlement de la gestion des déchets et son règlement tarifaire.
- Délibération et approbation du règlement des allocations de naissance.
- Développement du postulat intitulé : " Eclairage public de nos trois villages".
- Développement du postulat intitulé : " Sécurité aux abords et sur le chemin des écoles de Vicques".
- Prendre connaissance et acceptation du budget 2014.

Vous pouvez lire ou relire les procès-verbaux sur notre site internet www.val-terbi.ch

Elagage des arbres, haies vives et buissons le long des routes publiques

Conformément aux dispositions de la loi sur la construction et l'entretien des routes, les arbres doivent être élagués et les haies vives et buissons taillés de façon qu'aucune branche ne pénètre dans l'espace réservé au trafic (gabarit d'espace libre). Ce gabarit d'espace libre doit dépasser de 50 cm les limites de la chaussée et atteindre une hauteur de 4m50 par rapport à celle-ci. Cette hauteur est ramenée à 2m50 au-dessus des trottoirs et des pistes cyclables.

Les buissons et les haies vives susceptibles d'entraver la visibilité aux abords des croisements et débouchés seront taillés à une hauteur maximum de 80 cm.

Les propriétaires bordiers des routes publiques sont invités à tailler leurs arbres, buissons et haies vives jusqu'au 30 octobre 2013 conformément aux présentes prescriptions.

La nouvelle carte Avantages Jeunes est en vente



La carte Avantages Jeunes propose aux moins de 30 ans des réductions permanentes pour de nombreuses activités culturelles et de loisirs ou dans des commerces, en plus de coupons de réduction utilisables une seule fois.

Vendue au prix de CHF 10.-, la carte donne notamment droit à un bon librairie d'une valeur de CHF 8.-. Au total, ce sont environ 80 avantages qui sont proposés aux jeunes dans la région. Le pack Avantages Jeunes est constitué d'une carte et d'un livret regroupant les offres proposées.

La carte est en vente dès le 1er septembre 2013. Dans le Canton du Jura, elle est disponible dans les succursales de la Banque cantonale jurassienne et dans certaines communes. Val-Terbi en fait partie.

La carte Avantages Jeunes vise à favoriser l'accès des jeunes de notre région à la culture, aux sports nouveaux horizons qui sont autant de richesses offertes par le biais de ce nouveau dispositif.

Intéressé-e par le pack Avantages Jeunes ? Merci de vous adresser au secrétariat communal à Vicques, muni-e d'une photographie passeport et d'un document d'identité.

Bourses communales - RAPPEL

Tous les apprenti-e-s et étudiant-e-s domicilié-e-s dans la Commune ont droit à une bourse communale. La demande doit être présentée dans un délai de 6 semaines après le début de l'apprentissage ou des études, **mais au plus tard le 31 octobre de l'année de formation en cours**. Elle doit être renouvelée chaque année.

La formule de demande de bourse est disponible dans les trois secrétariats communaux ainsi que sur le site internet www.val-terbi.ch (lien : <http://www.val-terbi.ch/fr/Guichet-virtuel/Formulaires/Bourses-communales.html>.)

Actuellement, le calcul de la bourse est basé sur des systèmes différents pour Vicques, Montsevelier et Vermes. Il sera unifié à terme par l'élaboration d'une nouvelle réglementation communale.

REVIVAL

Mercredi	But de la course	Repas	Départ	Chef de course	Téléphone 032/
30 octobre	Boécourt		13h30	Schüll Serge	435.63.34
13 novembre	Rebeuvelier		13h30	Friche Camille	435.64.49
27 novembre	Vicques		13h30	Friche Gérard	435.67.37
11 décembre	Val Terbi		13h30	Monnerat Fidèle	438.83.66

- ⇒ Rendez-vous devant le centre communal de Vicques, avec voiture si possible.
- ⇒ Le programme REVIVAL est ouvert à tous ; rythme tranquille ; temps de marche : 2h.30 à 3h.00 l'après-midi et de 4h.00 à 5h.00 pour une journée.
- ⇒ Les courses ont lieu par n'importe quel temps! Les chefs de course répondent volontiers à vos questions.
- ⇒ Même lorsqu'il est prévu de manger au restaurant, il est toujours loisible de prendre un pique-nique.

Programme

2013

des

activités

sportives

et

culturelles

CCV =

Centre communal à Vicques

Octobre

2 octobre

Tir de clôture au Stand de tir à Vicques

2 octobre

Troc du Val Terbi - **CCV**

5 octobre

Viciculturelle - Spectacle d'Eugénie Rebetez - CCV

20 octobre

Fête de l'automne à Vermes

Novembre

2-3 novembre

La compagnie « L'Évaporée » - Théâtre « Les Curieux » - CCV

9-10 novembre

Loto de l'École de musique Vicques - CCV

15-16 novembre

Concert du Groupe Harlem - CCV

15 novembre

FC Val Terbi - Loto à Mervelier

22-23 novembre

Le Boulevard Romand - théâtre - CCV

Décembre

01 décembre

Théâtre d'ombres - CCV

02 décembre

Les Samaritains - don du sang - CCV

07 décembre

Téléthon 2013

13-15 décembre

La Fauvette - Bourse aux oiseaux - CCV

21 décembre

Viciculturelle - Concert de Glogospel - CCV

Janvier 2014

25-26 janvier

Association des Juniors du Val Terbi - loto - CCV

Février 2014

8 février

Spectacle de Cuche & Barbezat - CCV



Dimanche 20 octobre, fête de l'automne à la halle de gymnastique de Vermes

Dès 11h Apéro animé par Claudine Beuret, ses chansons françaises et son limonaire

Dès 12h Repas de midi « choucroute garnie »

Dès 13h30 Bal musette avec Marcel Salvi

- Animations pour petits et grands
- Jeux pour enfants

Ambiance des grands jours.

MODIFICATION DES HORAIRES DE LA LUDOTHEQUE



Afin de répondre encore mieux aux besoins de ses abonnés, la ludothèque modifie ses heures d'ouverture du jeudi après-midi. Les horaires sont désormais les suivants :

Mardi : de 16:00 à 18:00
Jeudi : de 17:00 à 19:00
Dernier samedi du mois : de 10:00 à 12:00.

Les Vic'en glisse remettent ça !

Forts de leur succès, les Vic'en glisse poursuivent leur aventure en organisant leur 3^e camp de glisse.

Celui-ci se déroulera durant la semaine blanche du 9 au 14 février 2014 à Veysonnaz, dans les mêmes infrastructures qu'en 2012. Une équipe de cuisine et des moniteurs bénévoles sont d'ores et déjà prêts à accueillir les jeunes participants. Ce camp est ouvert à tous les enfants habitant Vicques et qui sont scolarisés entre la 6^e et la 11^e année (harmos).

Le formulaire d'inscription sera distribué aux enfants concernés dès la rentrée d'été mais en cas de perte ou d'oubli, il sera possible d'obtenir ce document au secrétariat communal. Le terme des inscriptions est fixé au 27 septembre 2013.

Nous nous réjouissons de passer un super camp de glisse dans la joie et la bonne humeur.

Le comité des Vic'en glisse :

Pierrette Cattin, Jane Pretalli, Doris Chappuis, Alain et Stéphanie Macquat, Sébastien Frund

État civil...

Félicitations aux heureux mariés

Vicques 13.07.2013 Gigon Sylvain et Bärtschi Cindy



Vicques

Chevrolet Noah, né le **04.06.2013**, fils de Charmillot Bastien et de Chevrolet Audrey

Trautmann Eyvin, né le **15.06.2013**, fils de Trautmann Thomas et de Trautmann née Roux Christelle

Amrein Maxime, né le **25.06.2013**, fils de Amrein Stephan et de Amrein née Fleury Priscilla

Chételat Lola, née le **07.07.2013**, fille de Chételat Martial et de Chételat née Barthe Océane

Spätig Tim, né le **03.08.2013**, fils de Spätig Johan et de Spätig née Hulmann Maryline

Kauffmann Aurèle, né le **07.08.2013**, fils de Voisard Claude et de Kauffmann Alice

Stäubli Zoé, née le **26.08.2013**, fille de Gyger Philippe et de Stäubli Stephanie

Vermes

Clerc Aimery, né le **14.07.2013**, fils de Clerc Simon et de Clerc née Tatti Candice

Bienvenue à ces magnifiques bébés et sincères félicitations aux heureux parents !

Carnet rose

Ils nous ont quittés



Vicques	15.06.2013	Emilie Chételat
	12.08.2013	Michel Huot
	29.08.2013	Ulrich Eggen